



AF SST 56



AUDITEUR / RÉDACTEUR DUERP

En plus d'être une obligation légale pour toutes les entreprises, le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) est un outil indispensable pour toute entreprise soucieuse de la santé et de la sécurité de ses employés.

Je peux vous accompagner dans la mise en oeuvre de ce dernier.



MES PRESTATIONS :

- ✓ Identification des Risques Professionnels
- ✓ Évaluation des Risques
- ✓ Rédaction et Mise à Jour du DUERP
- ✓ Proposition de Mesures de Prévention
- ✓ Formation et Sensibilisation
- ✓ Veille Réglementaire et Conformité
- ✓ Coordination et Collaboration
- ✓ Reporting et Suivi



SCANNEZ MOI



CONTACT



06 95 48 76 83



af.sst.56@gmail.com